

GOVERNANCE ET FONCTIONS CLÉS DES CAPTIVES D'ASSURANCE



OBJECTIFS

- Comprendre les principes généraux de gouvernance selon solvabilité 2
- Appréhender pour chacun - administrateurs, dirigeants effectifs, responsables des fonctions clés - le rôle, la responsabilité et les attendus du contrôleur



PUBLIC

Administrateur et dirigeant effectif de captives d'assurance, responsable des fonctions clés



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

Module 1 : Tronc commun

- Captive de réassurance : définition et objectifs, éligibilité à Solvabilité 2
- Principes généraux de gouvernance solvabilité 2 et mise en œuvre de la proportionnalité
- Principe de proportionnalité, compétence et honorabilité....
- Les politiques S2, les comités, les reportings attendus : SFCR, RSR, ORSA...
- La sous-traitance sous solvabilité 2, y compris des fonctions clés et du Gestionnaire
- Rôle du conseil d'administration, attentes sur l'articulation entre membres du conseil, des dirigeants et des fonctions clés entre elles

Module 2 : Fonction clé gestion des risques

- Rôle et responsabilité : mission de la fonction
- Les risques particuliers des captives
- Dispositifs et outils dont la fonction doit disposer
- Spécificités et précisions de l'Eiopa et de l'ACPR pour les captives en application notamment du principe de proportionnalité : simplification en matière de reporting et de calcul des fonds propres

Module 3 : Fonction clé actuariat

- Rôle et responsabilité : mission de la fonction
- Les points particuliers à suivre sur une captive
- Dispositifs et outils dont la fonction doit disposer
- Spécificités et précisions de l'ACPR pour les captives en application notamment du principe de proportionnalité

Durée

3 jours - 21 heures

Niveau

Base

Thématique dispensée uniquement en INTRA-ENTREPRISE, pour en savoir plus : amrae.formation@amrae.fr

Tarif

Selon devis

Lieu

A définir

Nombre de participants

10 personnes

Intervenants

Experts dans le domaine de la gouvernance S2 et des captives d'assurance

Module 4 : Fonction clé vérification de la conformité

- Le rôle et la responsabilité : mission de la fonction
- Les risques particuliers à suivre sur une captive en matière de conformité réglementaire
- Dispositifs et outils dont la fonction doit disposer
- Spécificités et précisions de l'ACPR pour les captives en application notamment du principe de proportionnalité à ajuster en fonction des textes à venir

Module 5 : Fonction clé audit interne

- Les points particuliers à suivre sur une captive en matière d'audit interne
- Dispositifs et outils dont la fonction doit disposer
- Spécificités et précisions de l'ACPR pour les captives en application notamment du principe de proportionnalité

Module 6 : Formation destinée aux dirigeants effectifs

- Le rôle et la responsabilité des dirigeants effectifs conformément au principe des 4 yeux
- Mise en œuvre concrète d'une captive au service du groupe
- Spécificités et précisions de l'Eiopa et de l'ACPR pour la gouvernance des captives



POINTS FORTS

Le parcours se compose de 6 modules : un module commun pour tous, des modules spécifiques par fonction clé, et un module dédié aux dirigeants effectifs

Le contenu et la durée sont ajustables selon les besoins et l'expérience des participants

Pour les dirigeants effectifs et l'audit interne, nous recommandons le parcours complet

Option : session de suivi pour les administrateurs (devis sur demande)